



Mercredi 11.12.19 | 52^e année | N° 37

Journal officiel d'information | Rédaction : Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Violaine Blétry-de Montmollin

Grand froid et belles lumières

Une société se juge à la manière dont elle traite les personnes les plus vulnérables. La phrase est connue. Mais si les politiques publiques s'adressant aux personnes précarisées sont aujourd'hui nombreuses, les risques et les souffrances liés à l'isolement restent mal identifiés et insuffisamment reconnus. Ils sont, parfois, très concrets : que faire si je suis seul-e chez moi, que j'ai du mal à me déplacer et que les conditions météo m'empêchent de sortir ? Qui prendra de mes nouvelles pour s'assurer que je vais bien ?

Avec les dérèglements climatiques, les experts nous le répètent, nous devons faire face à des situations extrêmes de plus en plus fréquentes. Il faut nous y préparer. En lançant cet été son plan «Canicule», notre Ville, par ses directions de la Santé et de la Sécurité, a ajouté un maillon important de prévention à sa chaîne sécuritaire. Et l'accueil a été très positif, avec plus de 100 inscriptions et 260 appels téléphoniques passés par nos services.

Nous renouvelons l'opération cet hiver, en mode «Grand Froid». Il s'agit de permettre à nos aînés et aux personnes dépendantes de passer un hiver serein, ainsi que de donner quelques conseils : le dépliant encarté dans ce «Vivre la Ville» vous renseignera.

Mais au-delà de cette action, et indépendamment des pics climatiques, la solitude est aussi une source de souffrance pour celles et ceux qui la subissent au quotidien. Nous devons leur permettre, par nos actions, de maintenir d'indispensables liens sociaux, en particulier en cette période de fêtes et sous les lumières de la ville. Car celles-ci doivent briller, c'est notre souhait, pour toutes et tous les Neuchâtelois !

Directrice de la Sécurité



Elles n'ont pas eu à se concerter longtemps lors de leur premier match : les joueuses de l'équipe suisse de unihockey ont atomisé l'Allemagne et battu la Finlande. (Bernard Python-Atelier 333)

A fond les Suissesses !

C'est l'évènement sportif de l'année à Neuchâtel : les championnats du monde féminins de unihockey battent leur plein jusqu'à dimanche aux patinoires du Littoral et à la Rivaraine. Et pour l'instant, tout sourit à l'équipe suisse. En quête d'une nouvelle médaille après avoir par trois fois remporté le bronze, les joueuses sont d'ores et déjà qualifiées pour les quarts de finale.

«Ce premier week-end a été magnifique!», s'enthousiasme Yannick Frosard, responsable de la communication du comité d'organisation local de ces premiers Mondiaux d'unihockey en terres romandes, portés par le club

de unihockey de Corcelles-Cormondrèche. Au terme d'une cérémonie d'ouverture haute en couleur, les joueuses de l'équipe suisse, encouragées par 2'500 spectateurs, ont débuté la compétition sous les meilleurs auspices samedi en battant facilement l'Allemagne, avant de l'emporter le lendemain face à la Finlande, vice-championne du monde en titre, devant un public encore plus nombreux. «Il y avait près de 3'500 spectateurs. C'est la plus forte affluence pour un match de unihockey féminin en Suisse».

D'ores et déjà qualifiées pour les quarts, les Suissesses visaient une troisième victoire mardi soir face à la Pologne, afin de sortir première de leur

groupe. Une place qui leur permettrait d'éviter de rencontrer la Suède, qui domine le unihockey féminin, jusqu'à une éventuelle finale.

Ne tardez pas à réserver!

Envie de voir les meilleures équipes du monde à l'œuvre? Ne tardez pas trop! Les réservations vont bon train pour la finale dimanche et les demi-finales samedi. A noter par ailleurs qu'une soirée vintage se tiendra au terme des quarts de finale ce vendredi dès 21 heures dans la fan zone érigée devant les patinoires. L'entrée est libre.

Infos et billetterie sur www.neuchatel2019.ch



7

Le Conseil général a approuvé lundi le budget 2020 de la Ville. Equilibré, il présente un bénéfice de 9'500 francs.



8-9

Coup de projecteur sur Valangin, qui fera partie de la nouvelle commune de Neuchâtel dès 2021.



12

Après le plan canicule, la Ville de Neuchâtel lance un volet «grand froid» à l'approche de l'hiver.

Magie de Noël à Neuchâtel !

Du 13 au 22 décembre
animations musicales
au bar-terrasse de la
fontaine de la Justice



www.neuchatelville.ch

neuchâtel
centre
.ch



Ville de
Neuchâtel




Port du Nid-du-Crô

Locaux rénovés pour le sauvetage

Au port du Nid-du-Crô, le Service communal de la sécurité (SCS) dispose désormais de locaux modernes et parfaitement adaptés pour assurer ses missions de sauvetage sur le lac. Cet ensemble de bâtiments fonctionnels fraîchement acquis et rénovés par la Ville sont aussi munis de panneaux solaires photovoltaïques gérés par Viteos.

Sauveteurs sur le lac, garde-port, mais aussi employés de l'entité logistique du Service communal de la sécurité : désormais, toutes les personnes et le matériel en lien avec la gestion des ports et les missions de sauvetage lacustre sont installés dans des locaux fraîchement rénovés au port du Nid-du-Crô, à proximité des pontons où sont amarrés le bateau de sauvetage L'Oriette, la faucardeuse et d'autres embarcations d'utilité publique.

Fin 2018, la Ville de Neuchâtel a acquis les bâtiments en DDP du Service cantonal des automobiles et de la navigation (Scan), l'Etat demeurant le propriétaire du terrain. Le Scan disposera toujours d'un ponton pour réaliser les expertises.

Les travaux de rénovation (250'000 francs) ont permis de rendre à ces locaux leur pleine fonctionnalité pour des missions de sauvetage et de gestion portuaire et logistique générale. Sur la toiture, également rénovée, des panneaux solaires photovoltaïques font office de couverture. Ces locaux consomment directement l'énergie solaire et le surplus est réinjecté dans le réseau, sous forme d'un partenariat avec Viteos qui stipule que l'installation reviendra à son propriétaire dans 25 ans.



Les quatre exécutifs ont présenté leur vision et leurs ambitions pour la nouvelle commune


C'est à Peseux que les membres des Conseils généraux et les cadres des quatre communes ont été informés mardi du déroulement des travaux à venir.

Oser le changement et donner envie pour 2021

Oser le changement et donner envie, plus que jamais, de vivre à Neuchâtel! C'est par cette affirmation que les exécutifs de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont présenté mardi soir aux membres des Conseils généraux et aux cadres des quatre communes leur vision et leurs ambitions pour la nouvelle commune de Neuchâtel, qui doit naître au 1^{er} janvier 2021.

Devenir un haut lieu de la créativité et de l'innovation, viser la simplicité et l'efficacité, donner envie de vivre à Neuchâtel et, surtout, oser le changement, dans le respect des identités de chacun-e: les autorités des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont présenté mardi à Peseux et mercredi à Corcelles-Cormondrèche leur vision partagée et leurs ambitions pour la nouvelle commune de Neuchâtel qui naîtra au 1^{er} janvier 2021, ainsi que les prochaines étapes importantes du processus institutionnel. Elles ont aussi présenté l'état d'esprit qui doit guider les travaux de co-construction, qui prendront un tour très concret au premier semestre 2020.

Une vision et des ambitions

«L'objectif est de présenter aux nouvelles autorités qui seront élues le 14 juin prochain un document de référence, un projet de territoire qui donnera vie à la volonté des habitant-e-s de nos quatre communes de construire leur avenir ensemble», a relevé Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale de Neuchâtel et coprésidente du Comité de pilotage (Copil). Le socle sur lequel reposent les travaux est en effet la convention de fusion, acceptée par la population, qui dessine déjà assez précisément les contours de la nouvelle commune: nom, armoiries, coefficient fiscal, assemblées citoyennes, etc.

Les exécutifs ont élaboré une vision et des ambitions communes, et défini l'état d'esprit qui doit guider les travaux. «Nous voulons donner envie de vivre à Neuchâtel, au sein de notre vaste et beau territoire qui possède des atouts majeurs et un magnifique potentiel. Il s'agit de les mettre davantage en valeur», explique Thomas Perret, conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche.

Innovante et créative

Et ceci par une approche innovante et créative de co-construction. «Nous

avons besoin de toutes les compétences, nos personnels doivent être impliqués dans le processus et s'y sentir concernés, écoutés», explique Rolf Schneider, conseiller communal de Peseux, lui aussi coprésident du Copil. Il rappelle que l'ensemble du personnel aura une place dans la nouvelle commune. Au-delà des dicastères traditionnels des communes, des groupes de travail avanceront par thématiques. «Notre objectif est de construire une administration efficace et orientée vers les besoins des citoyens», précise Aurélie Widmer, conseillère communale à Valangin. Qui ajoute que les autorités actuelles devront veiller l'an prochain à ne pas engager leur commune sur des dépenses ou des actions portant sur plusieurs années. Les autorités élues le 14 juin 2020 n'entrent en effet en fonction qu'au 1^{er} janvier 2021. Par contre, il est prévu que les Conseils généraux travaillent d'ores et déjà sur le nouveau règlement général de la commune, voire sur le mode d'élection des conseillers communaux.

Oser le changement sera donc l'un des maîtres-mots des douze mois à venir. Les quatre exécutifs s'y engagent avec enthousiasme et détermination.



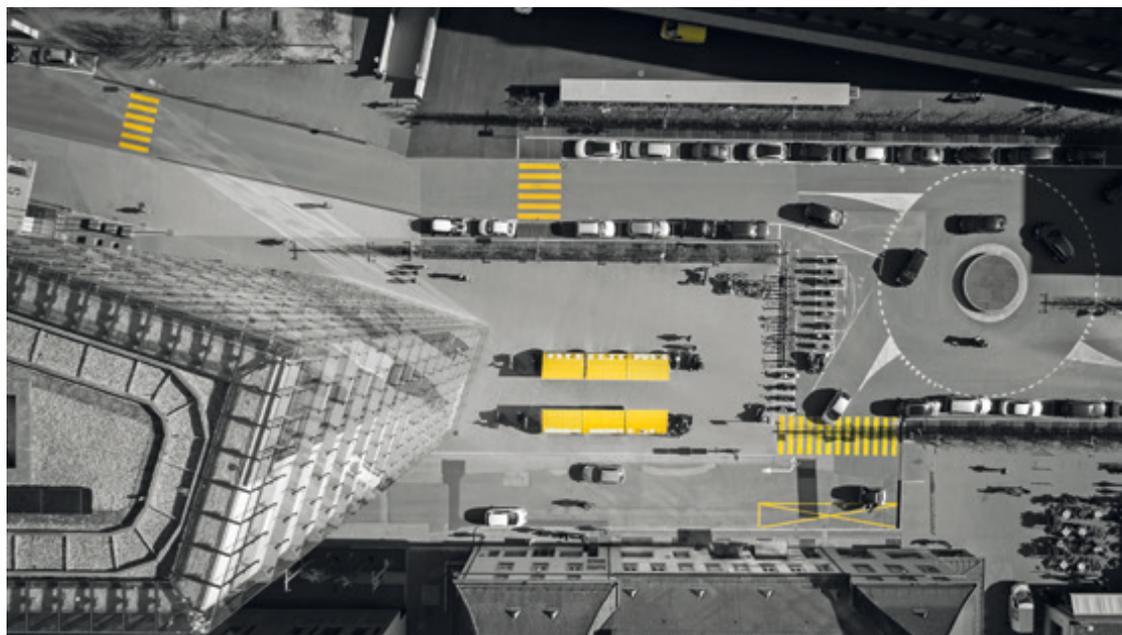
Le photographe Jérôme Vermot publie « Neuchâtel vu du ciel », des vues saisissantes prises par drone

Neuchâtel sous l'œil du drone

Depuis trois ans, Jérôme Vermot prend de la hauteur avec son drone pour capter au vol des paysages, des bâtiments, des ambiances urbaines. Après le succès rencontré par ses photos sur les réseaux sociaux, il publie aujourd'hui aux éditions Alphil « Neuchâtel vu du ciel », un beau livre réunissant près de 200 vues aériennes prises en toutes saisons aux quatre coins du canton. L'occasion de découvrir la région sous une autre perspective.

Né en 1978 à La Chaux-de-Fonds, Jérôme Vermot s'est toujours intéressé à la photographie. «Adolescent, j'empruntais l'appareil de mon père. Je faisais aussi de petites vidéos avec le caméscope familial», sourit ce technicien en informatique, qui vit à Corcelles-Cormondrèche. Cette passion est toujours restée privée, jusqu'à l'apparition des drones.

Curieux d'essayer, Jérôme Vermot achète d'abord «un gadget» et «s'éclate». «Le drone permet d'explorer le monde sous un angle totalement nouveau. A 150 mètres au-dessus du sol, des dessins se forment avec les routes, les arbres. On n'a pas l'habitude d'avoir cette vision. Le drone offre par ailleurs des possibilités infinies. Photographier à la verticale ou à l'horizontale; varier les angles, la hauteur; approcher tout près d'un bâtiment, d'une forêt. C'est très créatif».



Dans cette vue à la verticale de la gare, l'une de ses toutes premières photos de drone, Jérôme Vermot a fait ressortir le jaune pour accentuer le côté graphique.

Séduit, Jérôme Vermot acquiert alors un drone photo semi-professionnel et décide de se lancer en publiant ses photos sur les réseaux sociaux, avec un certain succès. Car le photographe amateur a l'œil pour composer ses images. «Je ne voulais pas faire uniquement des vues «cartographiques». J'essaie d'apporter un côté artistique, en jouant avec les formes, les couleurs, la lumière». En parallèle, il fonde Vistadrone, afin de proposer ses services en matière de photographie aérienne.

D'une vue à la verticale des jardins à la française du Palais du Peyrou au dessin formé par l'échangeur de Vauseyon, de l'émetteur de Chasseral semblant une fusée prête à décoller au cirque enneigé du Creux-du-Van: les 200 photographies qui composent le livre font découvrir des lieux familiers ou plus insolites. La préférée de Jérôme Vermot? «Chaque photo est liée à un souvenir, à une circonstance précise», élude le photographe. Et de relever: «Ce n'est jamais lorsque l'on

part avec une idée bien précise en tête que l'on fait les meilleures photos. Elles surgissent souvent à l'improviste. Parfois, il suffit de se décaler un peu et l'inspiration vient». (ab)

«Neuchâtel vu du ciel»: en vente dans les librairies de la région, sur www.vistadrone.ch et auprès des éditions Alphil. Séances de dédicaces les 11 et 24 décembre à la Fnac de 14h à 17h et le 21 décembre de 15h à 16h30 chez Payot.



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di 11h-18h; www.mahn.ch. Exposition «Léopold Rabus. Rencontres», jusqu'au 08.03.2020; «les fluctuations du pouvoir des Orléans-Longueville à la cour de France se reflètent sur les monnaies neuchâtelaises», conférence de Charles Froidevaux, je 12.12 18h30.

Galleries de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14h-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di 10h-18h. www.museum-neuchatel.ch; Expo «Wildlife photographer of the year» jusqu'au 05.04.2020;

dimanche matin en famille «L'enfant lion», film de Patrick Grandperret, di 15.12 10h30 dès 6 ans; Rendez-vous nature «Y to Y - Yellowstone to Yukon» film d'Alain Rauss, me 18.12 12h30 et 14h15; dimanche matin en famille «contes» par les conteuses de la Louvrée, di 22 et 29.12 10h30.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di 10h-17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses»; conférence «un féminisme décolonial» par Mélanie Pétrémont et Christine Verschuur, je 12.12 20h15; Ciné-club des étudiants «banana pancake and the lonely planet» un film de Daan Veldhuizen, Pays-bas et Laos.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), tél 032 718 23 50/53, ouverture 7j/7 10h-18h. www.jbneuchatel.ch; Exposition «Kuru.

L'art d'un monde en mutation» jusqu'au 15.12; Café du Jardin: Expo «Transparences végétales» photos de Cosima Lucotte, jusqu'au 15.12; les quatre saisons du Jardin botanique «L'if et les arbres en hiver» visite commentée, je 19.12 17h30 à 19h30 (habits chauds et torche).

Atelier des musées

20 ans de l'atelier des musées, jusqu'au ve 20 décembre, qui s'inscrit à un atelier peut s'y faire accompagner gratuitement par un-e ami-e (offre hors ateliers duo).

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Ateliers 7 à 11 ans:

- «L'ombre du croque-mitaine» MAHN, me 18.12 13h30-15h.
- «Initiation à la photo animalière» MHN, ve 27.12 14h-17h et me 15.01 14h-17.

Divers

Librairie Payot (rue du Seyon 2) dédicace de l'écrivain neuchâtelois Jean-Claude Zumwald, je 12.12 17h-18h30.

Chapelle de la Maladière (rue de la Maladière 57) récital du violoncelliste Mattia Zappa, au profit de l'association Mail-Mali, sa 14.12 20h.

Basilique Notre-Dame (Eglise Rouge) «Winter Kaléidoscope» par l'ensemble Diaphane et Diane Segard (harpe), sa 14.12 20h.

Bar King (rue du Seyon 38) Marion Roche, ve 13.12 22h www.barking.ch/programme.

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27) Caroline Alves, ve 13.12 21h.

Case à Chocs (quai Philippe Godet 20), CotonMusic, the last dance, sa 14.12 21h.


L'actualité culturelle
Voilà-voilà, quel Petchi!


(Anne Wilsdorf)

Avec son air fripon et ses chansons joyeuses, Petchi, la petite héroïne créée par Anne Wilsdorf, revient sur les planches pour faire vivre aux enfants deux nouvelles aventures. En visite à Neuchâtel, la fillette et sa vache en peluche Voilà-Voilà se retrouveront catapultées dans le passé par la magie d'une montre, avant d'embarquer sur

un bateau avec le capitaine des pirates du Léman. Un spectacle de Benjamin Knöbil, à voir en famille dès 4 ans.

Du 14 au 15 décembre au Pommier, sa à 11h et 17h, di à 11h et 15h. Réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Concert de Noël

L'accordéoniste Anthony Millet, la pianiste Susanne Huber et Les Chamberistes au grand complet fêtent Noël et Nouvel An ce week-end dans un même concert haut en couleur. Au programme: la célèbre *Danse Macabre* de Saint-Saëns dans une version détonante pour accordéon et piano, une *Danse Espagnole* d'un compositeur norvégien, mais aussi des variations de Noël et des arrangements de célèbres valses de Strauss écrites.... par Arnold Schönberg!

Dimanche 15 décembre à 11h15 à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, collecte.

Ainsi naît la mythologie

Après les histoires de Bernard Friot, les élèves des ateliers de créations théâtrales L'Etoffe des rêves ont choisi cette année de revisiter la mythologie grecque. Agés de 9 à 18 ans, ils dévoileront ce week-end le fruit de leur travail, une succession de tableaux évoquant les rapports entre les hommes et les dieux. Animés par Sylvie Girardin, ces ateliers sont proposés en partenariat avec le théâtre du Concert. Une nouvelle volée reprendra en janvier. Infos et inscriptions: www.etoffe-des-reves.ch

Du 13 au 15 décembre au théâtre du Concert, ve-sa à 20h30, di à 15h. Entrée libre.

Le philtre d'amour

Fidèle à son souhait de promouvoir l'opéra auprès des plus jeunes et des néophytes, la metteuse en scène Marianne Radja s'est empa-

rée cette année de *L'Elixir d'amour* de Donizetti, pour en proposer une adaptation courte et «joliment saugrenue» où l'on retrouve tous les ingrédients qui ont fait de cette perle musicale l'un des opéras les plus joués au monde. Le ténor Rubén Amoretti fait merveille dans le rôle du bonimenteur Dulcamara, tandis que la soprano Laurence Guillod prête son talent à la capricieuse Adina.



Du 12 au 15 décembre au Passage, je-sa à 20h, di à 14h et 17h. Réservations: 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch


Les portes de plus de 200 lieux culturels grandes ouvertes aux jeunes pour cent francs seulement

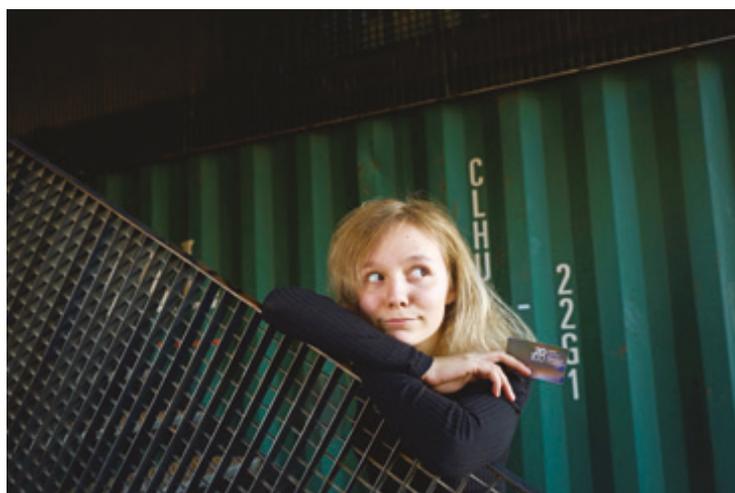
Un AG culturel pour les jeunes

A l'approche de Noël, il est une idée de cadeau encore méconnue à glisser sous le sapin: une carte qui, pour cent francs seulement, donne accès librement pendant un an aux jeunes de moins de 21 ans à quelque 200 théâtres, musées, salles de concerts, festivals ou saisons de musique classique dans différents cantons romands, dont Neuchâtel. En ville, la Case à chocs et le théâtre du Passage sont notamment partenaires.

Née en 2012 en Valais avec la volonté de favoriser l'accès à la culture pour les jeunes, la carte 20 ans 100 francs a été étendue l'an dernier aux cantons de Fribourg, Neuchâtel, du Jura et dans le Jura bernois. A la manière d'un abonnement général, elle donne accès aujourd'hui à plus de 3'000 événements dans 206 lieux partenaires dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des musiques actuelles et musique classique, des festivals ainsi que des ciné-clubs.

De belles surprises à venir

Et l'offre devrait encore s'accroître. «On cherche à l'élargir à de nouveaux territoires, pour pouvoir notamment couvrir toute la Suisse romande. On espère également pouvoir étendre l'âge», confie la responsable de la com-



Avec son AG culturel, Flavie, 17 ans, va de concerts en spectacles. (Guillaume Mayoraz)

munication Diane Albasini, en annonçant «de belles surprises» pour 2020.

A Neuchâtel, cet abonnement général culturel permet de piocher à sa guise dans la programmation officielle de tous les grands lieux culturels du canton, de la Case à Chocs au Club 44, en passant par le TPR, le Centre de culture ABC ou le théâtre du Passage. Elle donne également accès à différents musées sur le littoral et dans les montagnes, aux concerts classiques de la Société de musique, au festival des Jardins musicaux et à Poésie en arrosoir. Citons encore, dans la région, le Nou-

veau Monde à Fribourg ou les Journées photographiques de Bienne. Car le but est aussi d'inciter les jeunes à faire preuve de curiosité, en allant voir ce qu'il se fait ailleurs.

Valable une année à partir de sa date d'achat, l'abonnement ne s'accompagne d'aucune restriction. Il suffit de réserver sa place ou de se présenter directement à l'entrée avec sa carte. Pour chaque entrée «offerte», les lieux culturels se voient rembourser quinze francs pour un spectacle et cinq francs pour une exposition. (ab)

Infos: www.20ans100francs.ch



Chronique
culturelle

The First Nowell

Entamé en plein air (frisquet), au clair de lune et sous la bienveillance d'arbres séculaires, le concert de Noël donné vendredi par le chœur In illo tempore s'est poursuivi dans le cloître de la chartreuse de la Lance près de Concise, fondée en 1317 par Othon de Grandson. Pour pénétrer dans cet espace de méditation éclairé de mille bougies, il a fallu se courber avec humilité pour franchir le couloir voûté menant à ce chef-d'œuvre de l'art gothique. Là, au cœur de la règle, l'un des meilleurs chœurs de Suisse romande a chanté Noël avec ferveur dans neuf langues européennes. Et s'il fallait ne retenir qu'un de ces chants qui célèbrent la naissance du Christ, ce serait The First Nowell chanté dès le 18ème siècle en Cornouailles. Le cadeau que nous ont offert Alexandre Traube et ses choristes en cette soirée de Saint-Nicolas fut d'une qualité artistique et humaine incomparable. Et à écouter ces chants de Noël si prenants dans un décor architectural si parfait, les mécréants que nous sommes avaient de quoi se sentir fiers de 2'000 ans de culture judéo-chrétienne. In illo tempore a balisé pour nous le chemin vers la lumière.

Patrice Neuenschwander

Publicité

swissmade
+



GINDRAUX
Fenêtres®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch

Concerts de Noël

40 ans du Chœur de l'Amitié



Avec la participation de
l'Ensemble Pange Lingua
et du Petit Ensemble de Romandie

Soprano: Marie Lipp
Ténor: Baptiste Jondeau
Direction: Sébastien Frochaux

Messe brève sur des airs de Noël (Kaltnecker)
Magnificat (Durante)
In dulci jubilo (Buxtehude)
Carols et Noëls d'ici et d'ailleurs

14 décembre 2019 - Église catholique de Peseux - 20h

15 décembre 2019 - Église catholique de Fleurier - 17h

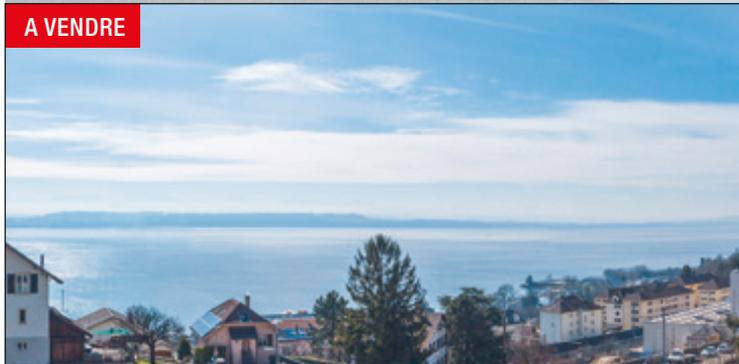
Entrée libre - collecte



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



A VENDRE



Les Terrasses du Sordet NEUCHÂTEL



- Appartements neufs de 3.5 et 4.5 pièces
- Superbe terrasse avec vue sur lac
- Belles surfaces généreuses et lumineuses
- Finitions de bonne qualité au choix du preneur
- Label Minergie

naef

Naef Immobilier Neuchâtel SA

+41 32 737 27 55 - courtage.ne@naef.ch

www.naef.ch

Prix: Dès CHF 735'000.-

 Séance historique pour le Conseil général lundi soir

La Ville prête à écrire l'avenir

Le Conseil général a accepté lundi soir par 26 voix contre 9 et 2 abstentions le budget 2020 de la Ville. Un budget qualifié de transitoire avant la naissance de la nouvelle commune qui verra le jour au 1^{er} janvier 2021. A l'équilibre, il présente un bénéfice symbolique de 9'500 francs pour 282 millions de charges.

«Il est des moments historiques : il s'agit du dernier budget de la Ville de Neuchâtel sous sa forme actuelle. Ce budget permettra d'opérer la transition vers la nouvelle commune, soutenue par la population de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin», a relevé le conseiller communal Fabio Bongiovanni en charge des finances. Dans un esprit d'optimisation, le Conseil communal a réduit les charges de fonctionnement de 4 millions de francs. Il va notamment geler 15 postes de travail et en réduire cinq autres avec une économie de 2 millions à la clé. «Les collaborateurs sont également invités à reprendre leurs heures supplémentaires et leurs jours de vacances jusqu'à fin 2020, de manière à conserver une marge de manœuvre dans le cadre de la construction de la nouvelle commune», précise Fabio Bongiovanni.

Moteur de l'agglomération

«La masse salariale fait l'objet d'une remarquable maîtrise. Les charges dites de biens, services et marchandises sont maintenues à un strict équilibre démon-



Le Conseil général a vécu lundi soir un moment historique en votant le dernier budget de la Ville avant la naissance de la nouvelle commune. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

trant les efforts consentis par le Conseil communal, qui a étendu certaines prestations pour en rationaliser d'autres», a déclaré le socialiste Jonathan Gretillat, satisfait du travail mené par l'exécutif, qui a su se montrer à l'écoute. Avec 75 millions de francs d'investissements, le Conseil communal souhaite se donner les moyens de développer l'attractivité de la ville. «Nous nous réjouissons du niveau important d'investissements qui permettra à la nouvelle commune de jouer pleinement son rôle de moteur de l'agglomération, afin de dynamiser la ville et le canton», a souligné Sylvie Hofer-Carbonnier, pour le groupe des Vert'libéraux. «Ce n'est cependant pas sans conséquence sur le montant de la

dette. Nous acceptons ce budget transitoire quand bien même l'équilibre est obtenu de manière artificielle».

Le budget prévoit un prélèvement de 7,15 millions dans la réserve conjoncturelle de la Ville. Une mesure accueillie de façon partagée. «Ce montant doit nous permettre de faire face aux réformes cantonales concernant la péréquation intercommunale et la fiscalité. De plus, le résultat du budget est péjoré par la fusion entre les entités informatiques du CEG et du SIEN», explique Fabio Bongiovanni.

Budget historique

Le programme d'impulsion et de domiciliation de la Ville, devisé à 2,25

millions de francs, n'a pas du tout convaincu les élus. «Livré dans des délais très courts, le rapport n'a pas pu être abordé comme il faut. Quant à son contenu, il nous paraît très vague. C'est un nuage dans une caisse de bois», a déclaré Nicolas de Pury pour le groupe PopVertSol. De son côté, le groupe PLR a carrément refusé le budget. «Le problème, c'est que l'on ne cherche pas à économiser. On dépense année après année, tandis que la dette ne cesse de croître. Pour parvenir à l'équilibre, le Conseil communal fait usage de beaucoup de créativité comptable. Mais cette fois, c'en est trop. La dissolution des réserves n'est pas acceptable», a estimé le PLR Jérôme Bueche. Une position qui a tout particulièrement irrité Jonathan Gretillat n'y voyant qu'une préoccupation électorale. «La dette de la Ville est parfaitement supportable. Il est maintenant temps d'investir pour renouveler nos infrastructures et envisager le virage écologique au niveau local», a souligné le socialiste.

«Le programme de domiciliation de la Ville s'inscrit dans le programme du Conseil d'Etat ayant pour objectif de faire valoir les atouts de Neuchâtel, afin de séduire davantage d'habitants et d'entreprises», a précisé le directeur des finances. Et de conclure : «résolument tourné vers l'avenir, le budget 2020 de la Ville doit rendre l'avenir possible. Le prochain budget se fera sous l'égide de la nouvelle commune». (ak)

 A l'approche des fêtes de fin d'année, Nez-Rouge a repris du service les 6 et 7 décembre dernier

Nez-Rouge démarre sur les chapeaux de roue

L'opération Nez-Rouge est lancée à Neuchâtel! Les bénévoles ont pris leurs quartiers dans l'abri PC de Cortaillod, sous le Littoral-Centre. Du 13 au 31 décembre, ils raccompagnent tout un chacun à domicile après une soirée arrosée ou en cas de fatigue.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les soupers se multiplient et la fatigue se fait sentir. Pour éviter de prendre le volant dans un état de faiblesse, Nez-Rouge propose un service gratuit de raccompagnement à travers tout le canton. Les équipes de bénévoles, composée de deux chauffeurs et d'un accompagnant, ont pour mission de rapatrier non seulement le client, mais aussi son véhicule. Du 13 au 31 décembre, le public



Les bénévoles téléphonistes à l'antenne de Cortaillod. (Bernard Python - Atelier 333)

peut joindre Nez-Rouge au 0800 802 208. Il faut toujours compter un délai d'attente. Actif dans toute la Suisse romande, Nez-Rouge fonctionne à Neuchâtel comme une véritable petite entreprise. Entre 300 et 400 bénévoles œuvrent pour l'opération publique qui se déroule au mois de décembre. «C'est l'occasion de vivre des moments très conviviaux autour d'un repas, puis au sein des équipes. Ces trajets donnent lieu à des rencontres humaines et des situations cocasses, mais nous ne sommes pas là pour juger», relève Alain Müller, président de la section neuchâteloise. Chauffeurs, accompagnants, téléphonistes, aides de cuisine: il reste encore des plages vides à pourvoir sur www.nezrouge-ne.ch.



Après Corcelles-Cormondrèche et Peseux, c'est au tour de la commune de Valangin de présenter quelques-uns de ses atouts

« Madame T » ouvre ses portes à Valangin

Un nouvel espace culturel a été inauguré en novembre dernier à l'entrée du vieux bourg de Valangin. Baptisé « Madame T », il se profile comme un lieu d'échange, accueillant diverses activités culturelles et créatrices. Avec ses magnifiques colombages, le bâtiment ne passe pas inaperçu. Situé en face de la Collégiale, il apporte une touche de charme supplémentaire à ce village aux allures médiévales.

«Je me souviens encore de ce coup de téléphone. C'était un soir de décembre 2016. Le propriétaire de la maison, pour laquelle j'ai eu un véritable coup de cœur, a accepté de me vendre la maison. Après cette bonne nouvelle, j'ai marché seule une heure dans la nuit, en pensant que cette décision allait changer ma vie», se remémore Camille Rollier, instigatrice du projet avec une amie.

En piteux état, la bâtisse datant du 16^e siècle a besoin d'une sérieuse cure de jouvence. Les travaux sont menés par le bureau d'architecture Serge Grard, en collaboration étroite avec l'Office du patrimoine et de l'archéologie. «La maison possède une

« Nous souhaitons créer un endroit où se retrouver entre artistes. Créer un collectif qui mélange différentes disciplines artistiques. »

grande valeur patrimoniale avec des murs en pierres naturelles, des poutres apparentes et surtout de magnifiques colombages. Elle est désormais protégée et classée», commente Camille

Rollier. La rénovation a par ailleurs permis de repositionner l'escalier central à l'extérieur de la maison, comme c'était le cas à l'origine, afin de gagner davantage d'espace.

Vitrine pour les artistes régionaux

«Nous souhaitons créer un endroit où se retrouver entre artistes. Créer un collectif qui mélange différentes disciplines artistiques», indique Camille Rollier pour l'association «Madame T». Le comité se compose actuellement de huit personnes, dont un seul homme. L'espace culturel publiera un programme d'événements, tous les trois mois, avec pour objectif de mettre en avant des talents de la région. Pour l'heure, «Madame T» accueille une exposition qui réunit des photographies de Guillaume Perret, des tableaux de Solène Mercier, des habits de la couturière Suki ainsi qu'une série de bijoux de l'atelier de bijouterie L'Ateul. «Nous souhaitons organiser quatre expositions par an, en réunissant quatre artistes autour d'un même thème. La prochaine exposition, à découvrir dès le 8 février prochain, sera consacrée aux femmes», explique Camille Rollier, céramiste.

Espace modulable

Au-dessus de la galerie, se trouve un espace dédié aux échanges. Tous les

lundis matins, des aînés se réunissent pour une matinée thés-cakes-jeux de société. Les mercredis après-midi se déroulent des cours d'anglais et d'allemand. Modulable, l'espace comporte une cuisine, une salle de bain ainsi qu'un balcon. Il est équipé de tables et d'un projecteur vidéo. «Cet espace est destiné à la location, par exemple pour des séminaires, de courtes formations ou toutes sortes de cours et de stages. Nous sommes ouverts à toute collaboration», glisse Camille Rollier. Quant aux étages supérieurs, ils sont occupés par deux graphistes et un ingénieur. (ak)

www.madamet.ch



Marché de Noël

A l'approche de Noël, «Madame T» invite le public à découvrir mille et un trésors dans le cadre de son marché de Noël. Pas moins de huit créateurs de la région proposeront leurs produits. Bijoux, céramiques, vêtements, disques vinyl, cartes de vœux, illustrations, peintures et livres anciens : il y en aura pour tous les goûts. Thé et vin chaud seront servis aux visiteurs.

Sa 14 décembre de 10h à 20h et dimanche 15 décembre de 10h à 16h. Entrée libre.



Appel aux membres

Toute jeune association, «Madame T» recherche encore des membres. «Nous rechercherons deux types de membres, des gens avec des idées qui souhaitent collaborer au sein de l'espace culturel, mais aussi des membres de soutien», précise Camille Rollier, céramiste et membre du comité. Il

est possible de devenir membre pour 50 francs par an. «Nous sommes ouverts à toute forme de collaboration! Les gens qui souhaitent nous rejoindre pour mettre sur pied des activités ou apporter de nouvelles idées sont les bienvenus», conclut Camille Rollier.



Aurélie Widmer sur le pont qui traverse le Seyon, avec le château et son vieux bourg en toile de fond. (Lucas Vuitel - Atelier 333)



Rencontre avec Aurélie Widmer, présidente

Valangin, vil

Présidente du Conseil communal de Valangin, Aurélie Widmer dévoile son endroit «coup de cœur», le long du chemin du Saut. Au cours d'une balade pittoresque, elle nous fait découvrir une vue inédite donnant sur le château et le vieux bourg.

La présidente de Valangin nous donne rendez-vous à l'administration communale, à proximité de l'arrêt de bus. Pour atteindre le point de vue insolite, on s'engouffre dans la ruelle qui passe par la Collégiale. «L'édifice a été bâti sur l'eau. Une voûte a été construite par-dessus la rivière, nommée la Sorge», commente Aurélie Widmer (voir encadré). En jetant un coup d'œil en face de la Collégiale, on aperçoit le vieux bourg

... dans un bâtiment classé et rénové



Le nouvel espace culturel avec une partie de ses occupants. De gauche à droite : Stanislas Natsios, Camille Rollier, Barbara Gafner et Claire Schmid. (Bernard Python - Atelier 333)

...nte du Conseil communal de Valangin

...lage aux mille et un trésors

au travers de la porte qui servait autrefois à relever le pont levis du château.

Point de vue insolite

La balade continue à travers une nouvelle rue dédiée à l'habitation. Et soudain, on se faufile sous une maison, le long d'un tunnel étroit. Au bout, on découvre la Sorge apparente, qui s'écoule tranquillement pour aller se déverser plus bas dans le Seyon. On emprunte le passage obscur dans l'autre sens, en direction de la forêt. Le bruit continu du Seyon qui coule se fait de plus en plus proche. On y est ! Aurélie Widmer a choisi de poser sur le pont qui traverse le Seyon, le long du chemin du Saut. Le point de vue est inédit. Le château se dresse au loin sous un

angle qu'on ne lui connaissait pas. Et en face, le vieux bourg avec ses façades aux multiples coloris apparaît de manière inattendue. « Comme conseil-

« L'édifice a été bâti sur l'eau. Une voûte a été construite par-dessus la rivière. »

lère communale, il m'arrive de devoir me prononcer sur la couleur des volets lors de projet de rénovation. Composé essentiellement de logements, le vieux bourg est protégé pour sa valeur patrimoniale », explique Aurélie Widmer.

Maisons collées

Toujours plus près de la forêt, en descendant un chemin herbeux et humide, le vieux bourg apparaît d'encore plus près. Collées les unes aux autres, toutes ces maisons présentent des formes et des couleurs variées. « A l'intérieur de ces habitations étroites, l'espace se répartit en hauteur sur plusieurs étages », explique Aurélie Widmer. En revenant sur nos pas, la conseillère communale nous fait découvrir le vieux bourg par le cheminement habituel. « Nous étudions actuellement la possibilité de paver la rue », indique l'édile. Une mesure qui ne pourrait qu'ajouter davantage de charme à ce village aux allures médiévales. (ak)



Un brin d'histoire

Situé entre Neuchâtel et le Val-de-Ruz, Valangin compte quelque 500 habitants. Avec son bourg, son château et sa Collégiale, cette jolie commune aux allures médiévales possède un riche patrimoine historique. « Il existe deux fortins, vestiges de la Seconde Guerre mondiale. Ils se situent vers l'entrée de l'autoroute, là où la vallée se resserre, et permettaient de protéger l'axe menant à Berne depuis la frontière », indique Aurélie Widmer. Par ailleurs, la Collégiale a été érigée par Claude d'Aarberg et son épouse Guillemette de Vergy. En pèlerinage pour Rome, le seigneur de Valangin a bravé une terrible tempête. La légende raconte qu'il se jura de construire une église sur l'eau s'il s'en sortait. C'est ce qu'il a fait avec l'aide de son épouse. Leurs corps reposent à la Collégiale avec un monument à leur effigie.



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe Vert'libéraux-PDC
Sylvie Hofer-Carbonnier

Un programme qui n'en est pas un

Lundi soir, le groupe Vert'libéraux/PDC a accepté le budget 2020 de la Ville de Neuchâtel, quand bien même nous estimons que l'équilibre annoncé a été obtenu de manière artificielle. Nous considérons en effet qu'il est important de donner un signal positif au moment où notre commune s'apprête à fusionner avec

« Si le budget 2020 est à l'équilibre, c'est uniquement grâce à un prélèvement conséquent à la réserve de politique conjoncturelle. Si tel n'avait pas été le cas, le chiffre final ne serait pas en noir mais en rouge vif. »

celles de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, fusion dont nous nous félicitons.

Artificielle? Si le budget 2020 est à l'équilibre, c'est uniquement grâce à un prélèvement conséquent à la réserve de politique conjoncturelle (7,15 millions de francs). Si tel n'avait pas été le cas, le chiffre final ne serait pas en noir mais en rouge vif.

Nous l'avons accepté, ce budget, alors même qu'un autre point fait problème à nos yeux: le montant de



Pour le groupe Vert'libéraux-PDC, l'équilibre budgétaire a été obtenu de manière artificielle, mais il était important de donner un signal positif avant la création de la nouvelle commune. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

2,25 millions prélevé à ladite réserve pour le programme d'impulsion et de domiciliation. Objectif de ce programme: faire en sorte que les habitants de notre ville ne quittent pas la commune, ou mieux encore, faire en sorte que de nouveaux habitants s'y installent.

Or, présenté dans une simple note d'information, ni discuté, ni voté, ce programme n'en est pas un.

Le Conseil communal se contente de dresser une longue liste de mesures qui n'ont rien de critiquables en soi, et qui sont même justifiées, mais qui dans leur immense majorité seraient appliquées de toute façon! Où est l'impulsion?

Au début de cette note, il est indiqué que «le déficit d'attractivité résidentielle de Neuchâtel n'est pas imputable à des questions fiscales». On est content de l'entendre, mais on aurait mieux aimé qu'on nous explique les raisons de ce déficit d'attractivité. Et, surtout que l'on cible clairement ce qui peut être fait pour combler ce déficit!

Ce programme n'en est pas un, ce qui est inacceptable au vu de l'importance de ce sujet.

Groupe socialiste
Jonathan Gretillat

Transition, équilibre et fusion

Le groupe socialiste a voté à l'unanimité un budget de transition à l'équilibre, permettant d'accompagner notre ville vers la fusion à venir. Grâce à un niveau élevé de prestations en faveur de la population, étendues dans les domaines de la culture, des

sports et du social, et une planification d'investissements conséquents pour nos infrastructures communales, la Ville de Neuchâtel se donne les moyens d'investir dans son avenir. Le PS en est fier!

Nous saluons tout particulièrement l'action du personnel et des services de l'administration communale, qui rendent tout cela possible par un

« Cela permet de lisser dans la durée les coups durs, sans devoir recourir à de brutales politiques d'austérité qui appauvrissent les plus vulnérables. »

engagement exemplaire en faveur de la collectivité, malgré une importante pression financière subie au cours des mois écoulés.

Grâce à des finances saines, d'importantes réserves alimentées lors des beaux jours passés, notre collectivité est en mesure d'affronter les difficultés induites par les réformes cantonales et la conjoncture internationale. Cela permet de lisser dans la durée les coups durs, sans devoir recourir à



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Alexandre Brodard (PLR), président.

Y compris le président, 38 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Patricia Burger (VL/PDC), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Sahar Ghaleh Assadi (Soc), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Yves-Alain Meister (PLR), Isabelle Melana Tschoumy (Soc), Frédérique Mouchet (PLR), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwab (PLR), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusés: M^{me} et MM. Nadia Boss (PLR), Baptiste Hurni (Soc), Stéphane Studer (PopVertSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti (Soc), président, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), vice-présidente, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M. Fabio Bongiovanni (PLR), et M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

général ont la parole

de brutales politiques d'austérité qui appauvrissent les plus vulnérables et ne profitent qu'aux requins de la finance ainsi qu'aux plus nantis.

Aujourd'hui, c'est le moment où jamais d'investir pour les générations futures. Les nouveaux emprunts sont conclus par la Ville à un taux de 0%, et bientôt, la dette nous rapportera de l'argent, vu les taux d'intérêts négatifs! En investissant dans le renouvellement de nos infrastructures, l'assainissement énergétique et le développement de notre patrimoine bâti, nous allégeons non seulement nos charges actuelles et futures, mais nous amorcerons enfin le virage environnemental indispensable à notre société.

Mais pour les élu-e-s PS, cela n'a de sens que si l'humain et les conséquences sociales demeurent la préoccupation centrale. La crise écologique ne saurait trouver de solution acceptable au détriment des plus démunis.

Groupe PLR
Jérôme C. Bueche

Un déficit structurel et une dette qui augmente

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le groupe libéral-radical a dû refuser le budget 2020 de la Ville de Neuchâtel, mais trop, c'est trop!

Depuis le début de la législature, le déficit structurel d'une dizaine de millions par année plombe les finances de la Ville. Cette dernière vit au-dessus de ses moyens. Le déficit structurel provient de dépenses trop élevées par rapport aux rentrées d'argent – principalement les impôts. On ne parle pas ici d'investissements, de gros projets, mais uniquement des dépenses courantes d'une collectivité. La Ville de Neuchâtel souffre d'un problème de dépenses et non de recettes.

Afin de masquer ce déficit structurel, la réserve de politique conjoncturelle a été utilisée alors que celle-ci est normalement destinée à pallier des situations ou des crises exceptionnelles. Il s'agit là d'un artifice comptable qui n'est pas acceptable, en ce sens qu'il trompe la population sur la santé financière de la Ville de Neuchâtel!

«Depuis le début de la législature, le déficit structurel d'une dizaine de millions par année plombe les finances de la Ville. Cette dernière vit au-dessus de ses moyens.»

Enfin, le budget 2020 prévoit également une augmentation de la dette de 40 millions. En effet, la dette de la Ville de Neuchâtel passera de 315 millions à 358 millions. Or, il apparaît que la Ville n'a absolument pas, à l'heure actuelle, la capa-

« Depuis le début de la législature, le déficit structurel d'une dizaine de millions par année plombe les finances de la Ville. Cette dernière vit au-dessus de ses moyens. »

cité d'amortir ces emprunts. Le PLR refuse que la ville s'engage dans un cycle d'endettement sous prétexte de la faible charge des intérêts. La situation actuelle, sans précédent, d'intérêts proches de zéro ou négatifs ne peut être considérée comme durable au-delà des prêts contractés, qui s'étendent sur 5 ou 10 ans. Au-delà, il est irresponsable de faire l'hypothèse que les intérêts resteront aussi bas. Le Conseil communal repousse donc son problème à plus tard, puisque les effets ne se feront sentir qu'après deux ou trois législatures.

Au vu de la situation, en particulier à l'orée d'une fusion, le groupe

libéral-radical ne pouvait pas accepter le budget 2020 tel qu'il a été présenté et cautionner l'endettement d'une Ville qui refuse obstinément de diminuer ses charges et qui est au surplus déficitaire.

Groupe PopVertSol
Nicolas de Pury

Le dernier budget avant la fusion

Ce budget est le dernier avant la fusion de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin et Neuchâtel, qui interviendra dès le 1er janvier 2021. Première critique de notre part: le «gel» de 15 postes de travail (EPT). Ce qui veut dire que l'on ne pourvoit pas au remplacement de ceux-ci pendant un temps certain. Et c'est couplé à une quantité énorme d'heures supplémentaires et de vacances à récupérer pour 4,5 millions de francs! C'est l'équivalent à nouveau de 15 postes de travail supplémentaires. Cela correspond en fait à plus de 50'000 heures de travail non fournies à l'ensemble de la population. Avec en plus 75 millions de francs d'investissements, les prestations nécessaires vis-à-vis de notre population ne pourront être tenues.

Deuxième critique: un rapport, nommé «programme d'impulsion et de domiciliation», avec 2,2 millions

de francs à la clé, ne correspond à pas grand-chose. C'est plutôt une espèce de «nuage dans une caisse en bois». Mais PopVertSol a finalement soutenu ce budget, dit de transition, afin de permettre une fusion dans les meilleurs termes.

Enfin, notre groupe est manifestement le seul à penser et à faire des propositions concrètes concernant l'urgence climatique. Nous avons proposé un modeste renforcement de personnel au sein du service de l'Urbanisme. Ce qui est absolument nécessaire pour accélérer l'assainissement et

« Ce rapport, nommé «programme d'impulsion et de domiciliation», ne correspond à pas grand-chose. C'est plutôt une espèce de nuage dans une caisse en bois. »

l'entretien de notre patrimoine immobilier. Un des seuls leviers que nous avons en notre possession pour agir pour le climat, ceci dès aujourd'hui! Tous les autres groupes politiques sont d'accord pour parler d'urgence, mais pour agir seulement après-demain... Nous nous en souviendrons!



Le budget 2020 était le dernier de la Ville avant la fusion avec ses voisins.



Le plan Grand Froid prévoit des appels téléphoniques aux personnes vulnérables

Des conseils pour un hiver serein

Après le succès du plan canicule cet été, la Ville de Neuchâtel lance le volet « grand froid » à l'approche de l'hiver. Le but de cette opération est de protéger les personnes vulnérables à l'occasion de pics de température tout en sensibilisant la population aux dangers des rigueurs saisonnières. Toute personne habitant la commune et inscrite à cette prestation pourra bénéficier d'un contact téléphonique à visée préventive.

Le plan canicule-grand froid, lancé au mois de juin 2019 en collaboration avec la Croix-Rouge Neuchâtel et Bénévolat Neuchâtel, a immédiatement porté ses fruits. En quelques semaines, 107 personnes ont bénéficié de ce nouveau système d'assistance et de suivi sanitaire tandis que le thermomètre dépassait les 30°C pendant plusieurs jours. Les membres du Service communal de la sécurité ont passé près de 260 appels et des bénévoles formé-e-s par la Croix-Rouge ont procédé à une vingtaine de visites, dont six expressément demandées.

« Ces chiffres prouvent que cette prestation de proximité a toute sa raison d'être, en répondant à des besoins urgents pour les personnes fragiles, et en rompant avec l'isolement par la mobilisation bénévole et solidaire », indique la conseillère communale

Anne-Françoise Loup, directrice de la santé.

Dépliant envoyé aux aîné-e-s

À l'approche des rigueurs hivernales, la Ville se prépare à lancer l'opération « grand froid ». L'objectif reste le même : prêter assistance aux personnes âgées, isolées, dépendantes

ou malades, par un monitoring proactif et bienveillant, tout en menant une campagne de sensibilisation générale.

Un nouveau dépliant, qui sera largement distribué, donne des conseils utiles pour bien vivre et éviter les risques en cas de chute du mercure. Ne pas surchauffer son logement, bien s'hydrater, s'équiper avant de

sortir, ménager les efforts physiques sont autant de chapitres abordés par cette brochure adressée aux publics vulnérables mais aussi à l'ensemble de la population.

« Ce plan canicule-grand froid, désormais déployé dans sa version hivernale, est un maillon important et nécessaire à notre chaîne sécuritaire allant de la prévention aux opérations de secours », a indiqué la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité.



La dessinatrice Caro a illustré le dépliant envoyé à toutes les personnes de plus de 75 ans.



Comment procéder ?

Les personnes domiciliées dans la commune de Neuchâtel qui souhaitent bénéficier de cette prestation peuvent s'inscrire

- sur le site internet de la Ville, www.neuchatelville.ch/chaudfroid, en remplissant le formulaire
- par téléphone au 032 717 70 70
- par courrier au Service communal de la sécurité, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Elles pourront être contactées par téléphone par un collaborateur ou une collaboratrice du Service communal de la sécurité, qui s'enquiert de leur état de santé et peut leur prodiguer des conseils.



La chronique du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Mühleberg, un petit clic pour une grande claque !



Pierre-Olivier Aragno

20 décembre 2019, 12h : face aux médias diffusant l'instant en direct, deux doigts appuieront simultanément deux boutons provoquant la première exécution volontaire d'une centrale nucléaire en Suisse ...

La première pierre a été posée en 1967 avec une fierté nationale affichée. Une énergie nouvelle, moderne, prometteuse... L'usine est inaugurée en 1972. Pendant la construction, le 21 janvier

1969, à moins de 50 km, très discrètement, le cœur de l'usine nucléaire de Lucens a fondu mais chut ! Il ne fallait pas temir « la modernité ». Communiqué comme un incident à l'époque, l'événement est classé aujourd'hui comme l'un des 10 accidents nucléaires les plus sérieux que le monde ait connu.

Il y a un demi-siècle, pas de place à la critique ! Le nucléaire était « LA » force du moment et pas seulement dans les arsenaux militaires. Un article de « L'Impartial » du 31 mai 1969 évoque les futurs développements industriels prometteurs pour l'atome : le durcissage de vernis par irradiation d'électrons et des batteries à radio-isotopes pour les régulateurs cardiaques (pacemaker).

Le Conseil fédéral en 1968 a décidé de soutenir la recherche pour l'irradiation des denrées alimentaires notamment pour les tomates, les céréales, la farine... et pour l'industrie métallurgique. La « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 10 mars 1969 relaie les propos d'un Prix Nobel de chimie qui évoque l'utilisation civile de l'explosif nucléaire pour creuser des ports et des canaux... ou des réservoirs souterrains d'eau.

Le clic du vendredi 20 décembre n'effacera pas l'usine de Mühleberg et l'illusion nucléaire d'un coup de gomme. Les barres d'uranium du réacteur seront transférées dans la cuve voisine pour qu'ils puissent refroidir pendant 4 à 5 ans. Le démantèlement

et l'évacuation des matériaux irradiés sont prévus jusqu'en 2031 et le site nettoyé pour 2034.

5'100 tonnes à évacuer

Où iront les 5'100 tonnes annoncées de matériaux radioactifs à évacuer ? Dans les hangars de Zwilag sur les rives du Rhin à Würenlingen qui regroupent l'ensemble des déchets radioactifs helvètes. Un stockage intermédiaire en attendant de trouver une solution pour les entreposer sous contrôle (!) durant les 4'000 prochaines années...

A quand le tour de Beznau-1 (50 ans), Beznau-2 (48 ans), Gösgen (40 ans), Leibstadt (35 ans) ?

P.-O. A

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michael Desaulles, architecte à Neuchâtel (bureau IDOS architecture SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Nouvel isolation des façades et changement des balcons à la rue de Pain-Blanc 1-3, article 8570 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 108136, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 13 décembre 2019 au 13 janvier 2020, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Neuchâtel (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création de places de stationnement voitures et vélos à la rue Louis-Bourguet 18, articles 7528 et 7316 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz et Prevoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 13 décembre 2019 au 13 janvier 2020, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Agustoni, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture de St-Nicolas SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformations intérieures et modifications en façade à l'Avenue de la Gare 53, article 611 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 108028, pour le compte de Monsieur et Madame Gindraux. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 janvier 2020, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Proclamation d'une conseillère générale

En date du 4 décembre 2019, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale M^{me} Sahar Ghaleh Assadi, 6^e suppléante de la liste socialiste, en remplacement de M. Nando Luginbühl, démissionnaire et suite au désistement de M. Dobrivoje Baljovic, 5^e suppléant de la liste socialiste.

Neuchâtel, le 4 décembre 2019

Le Conseil communal



Ateliers pour enfants

Samedis au goût de pain d'épices



Dans le cadre des animations de Noël, la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec la Tarterie du Littoral, organise ces deux prochains samedis des ateliers pains d'épices pour enfants dès 6 ans. Ils y décoreront un biscôme et pourront repartir avec. Les ateliers, gratuits, ont lieu les samedis 14 et 21 décembre à 14h, 15h 16h à Hôtel de Ville et durent environ une demi-heure. Inscriptions au 032 717 71 02 (heures de bureau).

Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise

Concert de l'Avent à La Coudre

L'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise organise ce dimanche 15 décembre à 17h son Concert de l'Avent au Temple de La Coudre. Au programme, des thèmes musicaux qui évoqueront à toutes et tous des souvenirs en images, comme Indiana Jones, Chariots of Fire, Fantôme de l'Opéra, les Aventures de Tintin ou Vois sur ton chemin. Et par l'ensemble du Junior Band: Les Beach Boys au cinéma! Direction: Silvia Fadda (harmonie), Nicolas Bovet (tambours), Frédéric Jacot (Ensemble du Junior Band), Pauline Huguenin, Sarah Fonseca et Gabriela Cantos (Chorale). Avec la participation de la chorale du Crêt du Chêne (48 élèves). Entrée libre – collecte.

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant les crédits d'engagements inférieurs ou égaux à Fr. 250'000.- ne faisant pas l'objet d'un rapport au Conseil général pour l'exercice 2020,
- concernant les crédits pour faire face à des imprévus pour l'exercice 2020,
- concernant le prélèvement à la réserve conjoncturelle,
- concernant les dépenses portées à

l'actif du patrimoine administratif pour l'exercice 2020,

- concernant l'application de l'impôt foncier, adoptés par le Conseil général dans sa séance du 9 décembre 2019, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au mercredi 22 janvier 2020.

Neuchâtel, le 11 décembre 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti **Le chancelier, Rémy Voirol**

Echos

■ Samedi 7 décembre, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur des sports ainsi que M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin ont représenté les autorités communales à la cérémonie d'ouverture des championnats du monde féminin de uni-hockey, aux Patinoires du Littoral.

■ Samedi 7 décembre, M. Alexandre Brodard, président du Conseil général a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration des Artisanales de Noël, sous la tente de la place du Port.

■ Mercredi 11 décembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie a représenté les Autorités communales lors de la cérémonie du Prix Nexans 2019, à l'Aula de l'Université de l'avenue du 1^{er}- Mars.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Alice et Roger Nicolet-Stoll ainsi qu'à Liliane et Jean Francis Piaget-Ryf pour leur 50^e anniversaire de mariage.

Ex-usine Metalor

Séance d'information

Les travaux sur le site de l'ancienne usine Metalor commenceront dans le courant de l'année 2020. Le porteur du projet souhaite informer les voisins, les riverains et les habitants du quartier en organisant une séance d'information sur la nature des premiers travaux prévus. Celle-ci aura lieu ce jeudi 12 décembre à 19h30 au collège du Crêt-du-Chêne, à La Coudre. Chacun aura l'occasion de prendre connaissance des travaux prévus, des procédures mises sur pied pour maintenir le dialogue avec les voisins et de l'organisation du chantier destinée à limiter au maximum les nuisances. Les responsables et porteurs du projet seront présents afin de répondre aux questions.

Open Air

Premiers noms pour Festi'neuch

Festi'neuch annonce ses premiers artistes pour sa 20^e édition. The National, Véronique Sanson, Vald, Philippe Katerine, Niska, Christophe Maé, Polo & Pan et Gaël Faye constituent la première partie du programme. Les billets sont dès à présent disponibles, à des tarifs préférentiels dont il est possible de profiter jusqu'au 31 mars.



Semaine du 11 au 17 décembre 2019

Trois sorties cinéma

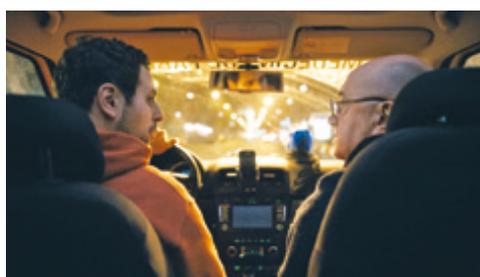


The current war

Retour sur la compétition sans merci que se livrèrent Thomas Edison et George Westinghouse, deux des plus grands inventeurs de la période industrielle pour déterminer lequel fournirait le système électrique du nouveau siècle. | Apollo

Docteur ?

C'est le soir de Noël. Les parisiens les plus chanceux se préparent à déballer leurs cadeaux en famille. Serge, lui, travaille. Il est le seul médecin de garde ce soir-là. Les visites s'enchaînent quand tombe l'adresse de la prochaine consultation. C'est celle de Rose, une relation de famille, qui l'appelle à l'aide. Il arrive sur les lieux en même temps qu'un livreur Uber Eats, Malek, lui aussi de service ce soir-là. | Apollo



Jumanji: the next level

Le jeu le plus dangereux du monde est de retour! L'équipe est la même, mais les règles du jeu ont changé. Tandis qu'ils retournent à Jumanji pour secourir un des leurs, ils découvrent

un univers inattendu fait de déserts arides, de montagnes enneigées. Pour en sortir, ils vont en baver. | Apollo et Arcades

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration: Atelier 333
Secrétariat: Thierry Guillod
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Geneviève Stauffer
Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *lecture publique*, lu, me et ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h. Horaires spéciaux de fin d'année sur www.bpun.unine.ch/horaires Tél. 032 717 73 00.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve 10h-12h et 14h-18h, sa 9h-12h. *Ludothèque*, ma et je 14h-18h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch

Bibliomonde bibliothèque interculturelle et multilingue (rue de la Treille 5) lu, me et ve, 14h-17h, ma 9h-11h et 14h-17h, je 14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 721 34 40. www.bibliomonde.ch.

Patinoires du Littoral, horaire d'ouverture au public, du mercredi 11.12 au mercredi 18.12: mercredi patinage 9h-11h30 et 13h45-16h15, (15h45 je + ve), samedi hockey 12h-13h30, patinage 13h45-16h30, dimanche patinage 10h-11h45 et 13h45-16h30, hockey 12h-13h30, lundi patinage 9h-11h30 et 13h45-15h30 (15h45 ma et 16h15 me). Fermé ve 20.12 la journée + sa 21 le matin. www.lessports.ch/patinoires.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public: piscine intérieure du lundi au jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-19h. Fermetures exceptionnelles du lu 16.12 8h au me 25.12 22h. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch/piscines.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture lu au ve 8h30-12h et 13h30-17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h non-stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions

relatives aux objets trouvés, parcage en ville, autorisation zones bleues et autres, domaine public, propriétaires de chien, sécurité publique, places d'amarrage dans les ports, prévention feu, pompiers et ambulanciers professionnels, protection civile, médiation urbaine, réception ouverte, lu au je 7h30-12h et 13h30-17h (je 18h), ve 7h30-17h non-stop. Tél. 032 717 70 70. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 14 et dimanche 15 décembre

Collégiale di 15, 10h, cultes avec sainte cène.

Ermitage chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

La Coudre di 15, 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont di 15, 11h15, culte, fête de Noël avec le chœur mixte de Chaumont.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame ve 13, 17h et sa 14, 11h, sacrement du pardon; ve 13, 20h, Veillée pénitentielle; di 15, 10h et 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc sa 14, 17h, messe; di 15, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert sa 14, 18h30, messe; di 15, 17h, messe en latin.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mision-portugaise.

Chapelle de la Providence ve 13, 22h, Adoration; sa 14, 8h, messe; les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds sa 14, 17h, fête de Noël puis agape à la salle St-Pierre; di 15, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, sa 14, 17h, fête de Noël à la Chaux-de-Fonds; di 15, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds.

Publicité

50 ans de fraîcheur!

50 ans que le magasin «Aux Gourmets»
offre ses spécialités en produits frais et de qualité.



Notre sélection

JAMBON CRU OU CUIT AUX TRUFFES

GORGONZOLA À LA CUILLÈRE

DIVERS FROMAGES À LA TRUFFE

ORANGE TAROCCO D'ITALIE

PANETONNES ARTISANAUX

VIN DOMAINE DE CHAMBLEAU (MÉTISSAGE)

Rue du Trésor 9 • 2000 Neuchâtel
032 725 12 34 • www.auxgourmets-ne.ch



YIN & YANG

Nouveau Cabinet d'acupuncture

À la Rue des Parcs 46, 2000 Neuchâtel

Soins

Médecine traditionnelle chinoise

Massage Tuina – Acupuncture – Ventouses

Horaires d'ouverture

Lundi au mercredi : 9h30-18h30

Jeudi au samedi : sur rendez-vous

Pour toutes informations et rendez-vous

M. Yang Hua

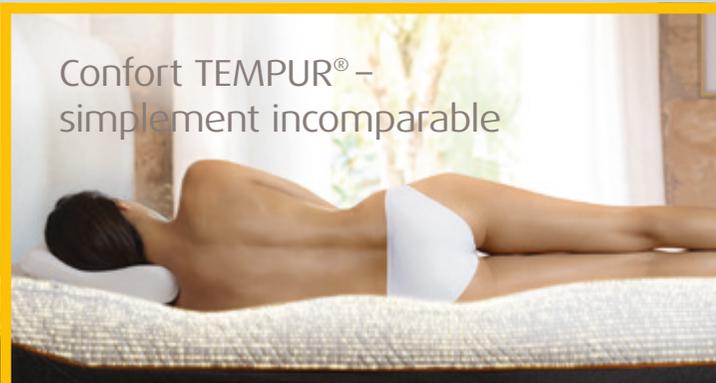
032 721 07 54 ou 079 210 80 42

YIN & YANG

BON CHF 30.00



Confort TEMPUR® –
simplement incomparable



Économisez
maintenant
jusqu'à

500 CHF

TEMPUR
A mattress like no other



LA MAISON DU DORMIR

ESPACE DÉDIÉ AU CONFORT DE VOS NUITS

Rue du Seyon 23 * 2000 Neuchâtel * T. 032 724 66 76
lamaisondudormir@net2000.ch

www.lamaisondudormir.ch

 Portrait d'un érudit amoureux de l'histoire de notre région

Et le passé ressuscite sous vos yeux

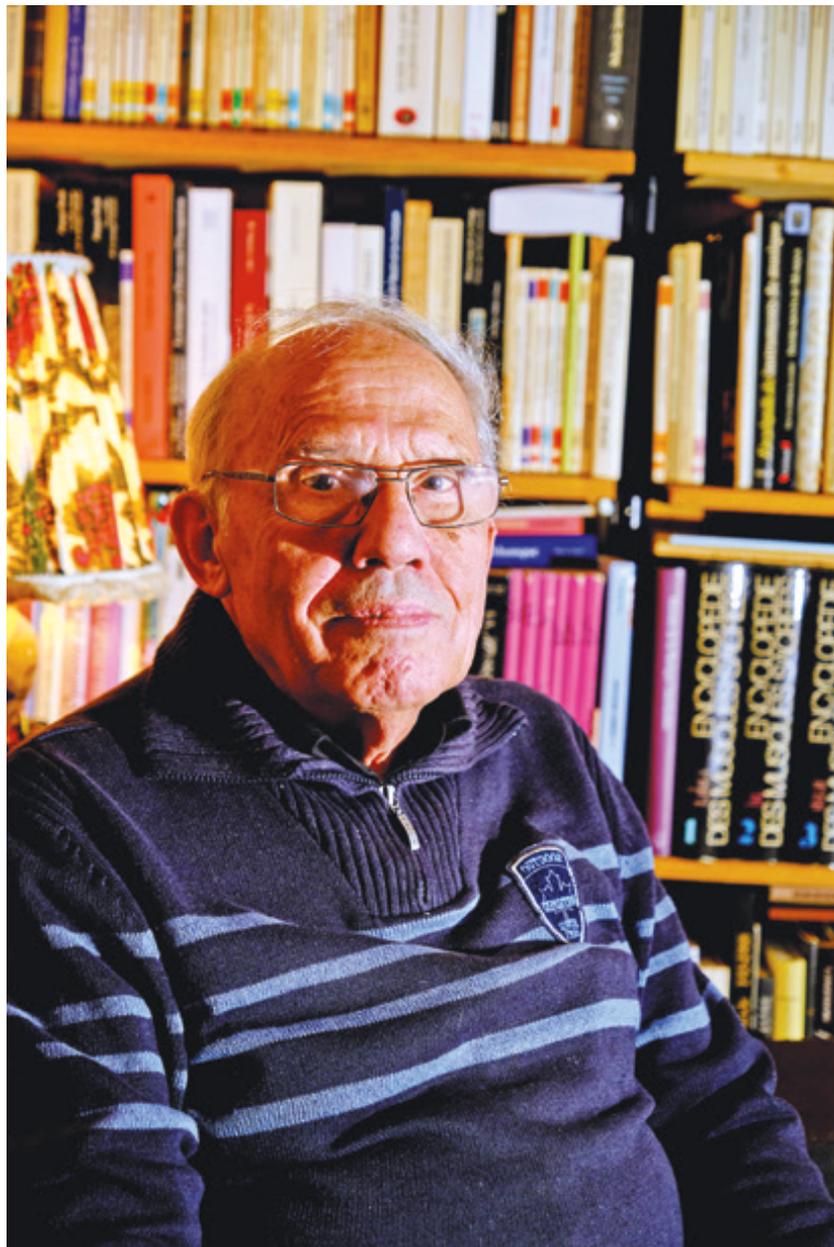
A 78 ans, Yves Demarta est le plus ancien chroniqueur de «Vivre la ville» encore en activité. Cet instituteur à la retraite possède une importante collection de livres et d'images consacrés à sa ville natale, dont il connaît les moindres recoins. Il nous a ouvert la porte de sa maison, aux rayonnages remplis de souvenirs d'une cité en perpétuelle évolution.

Ne lui dites pas qu'il est historien! «L'historien passe des heures dans les archives, il est méticuleux... moi, je suis trop paresseux». Faut-il le croire sur parole? Yves Demarta avoue aussi qu'il peut passer entre 10 et 15 heures à rédiger ses chroniques historiques pour «Vivre la ville»... Des chroniques qu'il vient livrer chaque mois depuis 37 ans, en mains propres à la rédaction. Rien n'est laissé au hasard: l'instituteur de métier met en effet un soin extrême à vérifier ses sources, pour éviter toute erreur factuelle, sans l'aide de Google ni de Wikipedia. Yves Demarta est un chercheur à l'ancienne: il bouquine, chine, s'entretient avec les gens, voire lance des appels aux archives privées.

Le Seyon, une passion

Au fil du temps, ce passionné d'histoire locale aura accumulé une documentation impressionnante sur sa ville: 50'000 livres et d'innombrables classeurs à cartes postales d'époque et images découpées dans la presse. Le moindre bâtiment ancien, aperçu de loin sur un tirage sépia, disparu depuis belle lurette, il en connaît les contours, les fonctions et l'évolution dans le temps. Serrières, Le Chanet, La Coudre, la colline du château, les venelles du centre-ville ou les artères modernes... Le chroniqueur porte en lui, comme autant de continents immenses, les quartiers de Neuchâtel, dont il connaît toutes les données géographiques et les variations temporelles.

Mais c'est le quartier des Parcs, et le Seyon qui coule en contrebas par le Gor, qui en constitue le centre de gravité. Yves Demarta habite la maison familiale où il est né, une maisonnette autrefois ouvrière à proximité du Plan qui domine magnifiquement le lac. Les Parcs, c'est aussi le collège où le Neuchâtelois a fait ses premières classes avant d'y enseigner pendant 30 ans. Un collège qui a fêté son centenaire en 2014, avec moult festivités et échos médiatiques auxquels Yves Demarta a collaboré, et qui attend



Passionné d'histoire locale, Yves Demarta possède des dizaines de milliers de volumes sur Neuchâtel. (Photo Bernard Python-Atelier 333)

aujourd'hui d'être rénové de fond en comble.

«A mes débuts comme instituteur, j'étais une vraie peau de vache», confesse l'ancien maître d'école, les yeux dans le vague. «Et je ne suis pas sûr d'avoir suscité des vocations pour l'histoire. J'enseignais à de tout jeunes élèves». L'une d'elle, aujourd'hui collaboratrice à la Ville, se souvient au contraire d'un «prof austère, mais respectueux de sa classe, qui nous a transmis le goût d'apprendre».

Comme beaucoup de gens de sa génération, Yves Demarta ne dit pas «Vivre la ville» mais «Le B.O.», les initiales de Bulletin officiel. Au début des années 80, Jean-Pierre Jelmini, alors

qui occupe également d'impressionnants rayonnages de disques vinyles dans sa bibliothèque.

Nostalgie mesurée

Yves Demarta résiste à toutes les tentatives d'éti-quetage: ni historien donc, ni collectionneur: selon lui, le collectionneur court après les originaux, alors que lui vibrera d'émotion devant une reproduction. L'important, c'est qu'elle soit rare. Telle cette photo de 1860, présentant le centre-ville en relief. Une vue de la gare de Champ-du-Moulin juste après sa construction. Ou l'une des quelque mille images du Seyon qu'il possède, jamais vues ailleurs, et en tout cas pas sur les moteurs de recherche. Il aime citer les grands collectionneurs régionaux, comme André Roth qui a récupéré in extremis des fonds photographiques vouées au pilon.

On soupçonnerait notre chroniqueur de verser dans la nostalgie pour les édifices disparus, ou la douceur de la vie d'antan: «J'aime l'ancien, bien qu'appréciant aussi les contrastes entre le patrimoine et l'architecture moderne, à l'exemple de la verrière de l'hôtel du Prussien ou le toit du bâtiment qui accueille le cinéma Studio. Mais par ailleurs, les erreurs des années 60, qu'on doit notamment aux banques, ont enlaidi des lieux comme la place Pury, ce que je regrette. Un jour, j'avais écrit qu'il fallait carrément raser la colline du Château pour en faire un parking, ce qui n'avait pas du tout plu au rédacteur en chef de l'époque!», sourit le chroniqueur.

Emmanuel Gebrigg

conservateur du Musée historique et des Archives de la Ville, lui avait proposé de tenir une chronique «sur les évolutions historiques locales». Cela en parallèle d'une chronique musicale – car la musique classique, contemporaine, jazz est son autre violon d'Ingres

lieux comme la place Pury, ce que je regrette. Un jour, j'avais écrit qu'il fallait carrément raser la colline du Château pour en faire un parking, ce qui n'avait pas du tout plu au rédacteur en chef de l'époque!», sourit le chroniqueur.

Quelques publications d'Yves Demarta

- Cent ans de transports à Neuchâtel 1894-1994 (ouvrage collectif).
- Le centenaire de l'Hôtel des postes de Neuchâtel: le IV^e arrondissement postal à travers ses timbres-poste (ouvrage collectif, 1996).
- Une approche géographique, historique, littéraire et anecdotique de la région du Creux-du-Van, deux vol., Editions du Club jurassien, 1998.
- Le Collège des Parcs, 1914-2014 (ouvrage collectif).